

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SANTÉ PUBLIQUE**

1, rue de la forêt

54520 LAXOU

**Siret : 387 896 517 00027**

***RAPPORT du COMMISSAIRE aux COMPTES***

***sur les COMPTES ANNUELS***

***Exercice clos le 31 décembre 2022***

À l'Assemblée générale de l'association,

**Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Société Française de Santé Publique relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activités du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villers-Lès-Nancy, le 26 avril 2023

**EXPERTIS Partenaires & Associés**

*Commissaire aux Comptes*

Une Associée,



**Armelle BRICHLER**

*Commissaire aux Comptes*

## **Annexe**

---

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
· Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	56 292		2 739	0,08	3 857	0,78
Immobilisations corporelles	21 689	18 931	3 000	0,75	3 000	0,61
· Autres immobilisations corporelles	3 000		3 000			
Immobilisations financières						
· Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>80 981</b>	<b>75 222</b>	<b>5 739</b>	<b>1,43</b>	<b>6 857</b>	<b>1,39</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	0,60	5 600	1,14
Créances	14 437		14 362	3,57	4 440	0,90
· Créances clients, usagers et comptes rattachés	104 452	22,06	104 452	25,06	68 102	13,83
· Autres	265 803		265 803	66,08	403 190	81,91
Disponibilités	9 616		9 616	2,38	4 072	0,83
Charges constatées d'avance						
· Autres						
<b>TOTAL (II)</b>	<b>396 708</b>	<b>75</b>	<b>396 633</b>	<b>98,57</b>	<b>485 404</b>	<b>98,61</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>477 669</b>	<b>75 297</b>	<b>402 372</b>	<b>100,00</b>	<b>482 260</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	140 000	128 080
Fonds propres avec droit de reprise	70 361	33 039
Réserves	-7 867	49 241
· Réserves pour projet de l'entité	202 494	210 361
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	<b>202 494</b>	<b>210 361</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEBIES</b>		
Fonds déduits	8 200	21 057
<b>TOTAL (I)</b>	<b>8 200</b>	<b>21 057</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	15 612	39 752
<b>TOTAL (II)</b>	<b>15 612</b>	<b>39 752</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 356	88 073
Dettes fiscales et sociales	54 846	64 293
Autres dettes	24 733	14 274
Produits constatés d'avance	-20 131	-54 450
<b>TOTAL (III)</b>	<b>176 066</b>	<b>221 091</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>402 372</b>	<b>492 260</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :  
- acceptés par les organes statutairement compétents  
- autorisés par l'organisme de tutelle  
Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

## Compte de résultat

COMPTÉ DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolute (12 mois) %
	Total	%	Total	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>					
Coalisations	27 423		32 646		-5 223 -15,96
Ventes de biens et services	40 158		48 429		-8 271 -17,07
- Ventes de biens	57 048		25 430		31 618 124,33
Produits de tiers financeurs	511 258		569 788		-58 530 -10,26
- Concours publics et subventions d'exploitation	535		535		0
- Ressources liées à la générosité du public	28 130		40 085		-13 955 -34,90
- Dons manuels	12 857		57 850		-44 993 -77,77
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	2 621		34 632		-32 011 -92,42
Utilisations des fonds dédiés					
Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>678 030</b>		<b>808 659</b>		<b>-130 629 -16,16</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>					
Autres achats et charges externes	233 704		280 474		-46 770 -16,67
Aides financières	6 500		6 500		0
Impôts, taxes et versements assimilés	10 807		10 405		402 3,86
Salaires et traitements	305 042		287 356		17 686 6,15
Charges sociales	123 427		128 569		-5 142 -3,99
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 897		3 516		-619 -17,60
Dotations aux provisions	1 790		33 346		-31 556 -94,62
Reports en fonds dédiés			12 857		-12 857 -100,00
Autres charges	2 877		3 707		-830 -22,36
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>687 043</b>		<b>760 230</b>		<b>-73 187 -9,63</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-9 013</b>		<b>48 629</b>		<b>-57 642 -118,52</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>					
Autres intérêts et produits assimilés	1 177		684		493 72,06
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>1 177</b>		<b>684</b>		<b>493 72,06</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES:</b>					
<b>Total des charges financières (IV)</b>					
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 177</b>		<b>684</b>		<b>493 72,06</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II - III - IV)</b>	<b>-7 837</b>		<b>49 312</b>		<b>-57 149 -115,88</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>					
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>					
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>					
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>					
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>					
Impôts sur les bénéfices (VIII)	30		71		-41 -97,74

## COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )

COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolute (12 mois) %
	Total	%	Total	%	
Total des produits (I + III + V)	679 206		809 543		-130 337 -16,09
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	687 073		760 301		-73 228 -9,62
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-7 867</b>		<b>49 241</b>		<b>-57 108 -115,87</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>PRODUITS :</b>					
Dons en nature			7 250		
Prestations en nature	168 356		234 113		
Bénévoлат					
<b>TOTAL</b>	<b>168 356</b>		<b>241 363</b>		
<b>CHARGES :</b>					
Secours en nature			7 250		
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations	168 356		234 113		
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>168 356</b>		<b>241 363</b>		

## Annexe aux comptes annuels PREAMBULE

La Société française de santé publique (SFSP) est une société savante et professionnelle qui réunit toute la diversité des acteurs de la santé publique exerçant en France.

Elle offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle, qui repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques.

Cette réflexion permet de formuler des propositions à l'intention des décideurs et, via les médias, d'éclairer l'opinion publique sur les enjeux des politiques de santé, les forces et les faiblesses de leur mise en œuvre.

La SFSP souhaite particulièrement s'impliquer dans les années à venir dans la prise en compte de toutes les dimensions de l'intervention en santé publique, l'impact des politiques sur la santé, l'action sur les inégalités sociales de santé et la promotion de la démocratie en santé.

Forte d'un réseau d'environ 80 associations membres et de 600 membres individuels, implantés sur tout le territoire et impliqués dans l'ensemble des champs de la santé publique, la SFSP poursuit cinq missions clés :

- Une fonction de plateforme d'échanges des acteurs intervenant sur la santé.
- L'organisation de débats pour enrichir la réflexion et contribuer à la prise de décisions aussi fondées que possible.
- La production d'expertises et de connaissances sur des sujets de santé publique.
- L'organisation du partage et du transfert de connaissances et d'expérience.
- L'exercice d'une influence sur les politiques publiques et particulièrement les politiques de santé.

Santé publique est une revue à comité de lecture, bimestrielle, francophone, généraliste et multidisciplinaire. Editée par la SFSP et animée par un comité de rédaction indépendant, elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles aux jeunes chercheurs et aux professionnels de terrain.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 402 371,56 E.

Le résultat net comptable est une perte de 7 866,80 E.

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

**EXPERTS PARTENAIRES et ASSOCIÉS**  
*Commissaire aux comptes*

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### 2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'Association Société Française de Santé Publique n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 80 961**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	62 409		6 117	56 292
Immobilisations corporelles	21 258	1 779	1 367	21 669
Immobilisations financières	3 000			3 000
<b>TOTAL</b>	<b>86 666</b>	<b>1 779</b>	<b>7 484</b>	<b>80 961</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 75 222**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	62 409		6 117	56 292
Immobilisations corporelles	17 401	2 897	1 367	18 931
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>79 810</b>	<b>2 897</b>	<b>7 484</b>	<b>75 222</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	56 292	56 292	0	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info.	19 084	16 345	2 739	de 3 à 5 ans
Mobilier	2 585	2 585	0	3 ans
<b>TOTAL</b>	<b>77 961</b>	<b>75 222</b>	<b>2 739</b>	

**3.2 - Etat des créances = 131 505**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 000		3 000
Actif circulant & charges d'avance	128 505	128 505	
<b>TOTAL</b>	<b>131 505</b>	<b>128 505</b>	<b>3 000</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Provisions pour dépréciation = 75**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	275		200		75
Comptes financiers					
<b>Total</b>	<b>275</b>		<b>200</b>		<b>75</b>

**3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 103 647**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	103 647
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>103 647</b>

**3.5 - Charges constatées d'avance = 9 616**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Provisions = 15 612**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	39 752	1 790	25 930		15 612
Provisions pour risques & charges	39 752	1 790	25 930		15 612
<b>TOTAL</b>					

**4.2 - Etat des dettes = 171 941**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	76 356	76 356		
Fournisseurs	54 846	54 846		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations	20 608	20 608		
Autres dettes	20 131	20 131		
Produits constatés d'avance	20 131	20 131		
<b>TOTAL</b>	<b>171 941</b>	<b>171 941</b>		

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 103 266**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	42 733
Fournisseurs	40 068
Dettes fiscales & sociales	20 466
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>103 266</b>

**4.4 - Produits constatés d'avance = 20 131**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 97 206**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	40 758	41,31 %
Produits des activités annexes	57 048	58,69 %
<b>TOTAL</b>	<b>97 206</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 220
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 220

**6.2 - Autres informations complémentaires**

Engagement de retraite :

Des hypothèses actuarielles ont également été introduites dans le calcul de l'engagement, conformément aux dispositions comptables (recommandation CNC n°2003-R.01).

Les paramètres retenus pour le calcul de l'engagement sont les suivants :

- Méthode dite des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière  
L'engagement retraite est considéré comme étant égal à la somme des droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés en fonction de l'ancienneté au jour des calculs par rapport à l'ancienneté au terme probabilisé (espérance de vie et rotation du personnel) et actualisé entre le jour du départ et le jour des calculs.

- Départ à l'initiative du salarié à 62 ans
- Taux d'augmentation des salaires
- Taux d'actualisation
- Table de mortalité
- Charges sociales patronales

L'engagement est évalué à 9 472 euros.

Bénévolat :

L'évaluation financière du bénévolat a été effectuée sur la base d'un montant journalier de 450 euros (en référence aux indemnités des Experts de l'Union Européenne) et de 2 993 heures effectuées. La valorisation globale s'élève à 2 993 heures / 8 heures \* 450 euros soit 168 356,25 euros.

Subventions :

744003 - Subvention CNAM

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a octroyé à l'association SFSP une subvention pour la réalisation du projet "D-CAP" d'un montant de 205 000 euros au titre des actions 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022. La quote-part de subvention inscrite au compte de résultat de l'année 2022 s'élève à 26 108 euros et correspond à la réalisation des actions et temps passés au cours de l'année 2022.

La CNAM a également octroyé une subvention pour la réalisation du projet "SerRa-Savoirs expérimentiels sur la réduction des risques alcool" d'un montant de 96 855 euros au titre des actions 2019, 2020, 2021 et 2022. La quote-part de subvention inscrite au compte de résultat de l'année 2022 s'élève à 43 162 euros et correspond à la réalisation des actions et temps passés au cours de l'année 2022.

744010 - Subvention INCA

L'INCA a octroyé une subvention pour la réalisation du projet "Amélioration du parcours de santé des personnes en situation de précarité" d'un montant de 22 000 euros pour une durée de 12 mois à compter du 27/11/2020. La quote-part

**6 - AUTRES INFORMATIONS (suite)**

de subvention inscrite au compte de résultat de l'année 2022 s'élève à 9 360 euros et correspond à la réalisation des

actions et temps passés au cours de l'année 2022.

**7 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**7.1 - Produits à recevoir = 103 647**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	103 647
Divers - prod. à recevoir	103 647
TOTAL	103 647

**7.2 - Charges constatées d'avance = 9 616**

Charges constatées d'avance	Montant
Chiges constatees d'avance	9 616
TOTAL	9 616

**7.3 - Charges à payer = 103 266**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	42 733
Fourn. fact non parvenues	42 733
Dettes fiscales et sociales :	40 068
Dettes prov./congés à payer	22 332
Charg. soc./congés à payer	10 943
Charges à payer	223
Etat charges à payer	6 570
Autres dettes :	20 466
Divers - charges à payer	20 466
TOTAL	103 266

**7.4 - Produits constatés d'avance = 20 131**

Produits constatés d'avance	Montant
Prds constatés d'avance	20 131
TOTAL	20 131